



CFAR

COLLÈGE
FRANÇAIS
DES ANESTHÉSISTES
RÉANIMATEURS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

UN NUMÉRO VERT ET UN SERVICE INTÉGRÉ POUR LA SPÉCIALITÉ D'ANESTHÉSIE-RÉANIMATION

Paris, le 09 septembre 2013

Le 1^{er} octobre 2013, le Collège Français des Anesthésistes Réanimateurs (CFAR) ouvre un N° Vert dans le cadre d'un nouveau service intégré pour tous les professionnels de la spécialité.

Le CFAR contribue à combler un retard pour la profession en France. Dans de nombreux pays (UK, USA, Nouvelle-Zélande, etc.) et depuis longtemps, des services ont été mis à la disposition permanente des professionnels de santé : numéros de téléphone dédiés, structures de prise en charge, parcours adaptés pour soutien et réhabilitation en cas de difficultés psychologiques, etc.

Depuis 2009, la Commission SMART (Santé du Médecin Anesthésiste Réanimateur au Travail), créée par le CFAR, a engagé une réflexion approfondie. Les anesthésistes réanimateurs ont été interrogés en 2010 par une enquête sur leur santé au travail : **65% déclaraient ne pas avoir les moyens d'aider un collègue en difficulté**, 70% accepteraient une aide extérieure pour approcher un praticien en souffrance ou pour eux-mêmes et 80% estimaient qu'une structure de santé devrait aussi être accessible aux médecins libéraux.

« Parce qu'être écouté, un jour, ça peut aider », il est apparu nécessaire de créer un service adapté aux professionnels éprouvant des difficultés et ne parvenant plus à les exprimer ni à les résoudre.

Le CFAR propose un programme d'aide et d'écoute psychologique dispensé par la société PSYA pour les professionnels exerçant en secteur public ou en secteur libéral (médecins, infirmier(e)s anesthésistes, internes).

Des écoutants (Psychologues Cliniciens, titulaires d'un Master Professionnel) répondent aux appels dans le cadre d'un numéro vert accessible 24h/24h, 7j/7. Les médiations téléphoniques ou par chat sont réalisées de manière strictement anonyme et confidentielle dans le respect de la déontologie de leur profession.

Ce dispositif innovant permet une orientation secondaire ciblée et s'intègre dans un ensemble de ressources (psychologues, réseaux addictions, suicides, auto-tests, base bibliographique, services de santé au travail, syndicats, etc.) selon un schéma d'orientation général validé par la Commission SMART du CFAR.

Une communication est prévue vers les acteurs de soins et les institutions par un relais des organisations composant le Collège Français des Anesthésistes Réanimateurs et le Syndicat National des Infirmiers Anesthésistes (SNIA).

CFAR - 74, rue Raynouard - 75016 PARIS

Contact presse : Aliénor Bensahhou - Tél : 01 45 20 72 73 - Fax : 01 45 20 32 06
e.mail : contact@cfar.org - Site Internet : <http://www.cfar.org>